

COMMISSION JEUNESSE

2^e séance – 14 février 2026 – 13 h à 16 h 05

Salle des Comités, 2^e étage, Maison du Citoyen

Séance en présentiel

PROCÈS-VERBAL – PUBLIC

PRÉSENCES :

Membres

Chloé Bourgeois, coprésidente et conseillère municipale
Isabelle Cousineau, membre et conseillère municipale
Adélia Demers, coprésidente, École secondaire Mont-Bleu
Jenera Nahallage, École secondaire Mont-Bleu
Rosalie Bureau, Collège St-Alexandre
Félix Roy, Polyvalente de l'Érablière
Éli Hurtubise, Collège St-Joseph
Audrée Lefebvre, Collège Saint-Joseph
Maëlle Fortin, Collège Nouvelles-Frontières
Louis Paré, Collège Nouvelles-Frontières
Céleste Prévil, École secondaire de la Cité
Constance Nolet, École secondaire Hormisdas-Gamelin
Matthew Dupuis, École secondaire Hormisdas-Gamelin
Blessila Citegetse, Polyvalente Le Carrefour
Kadiatou Diallo, Polyvalente Le Carrefour
Karen Kenne Tchofo, École secondaire de l'Île
Mila Drouin, École secondaire de la Nouvelle-Ère
Morad Abdelfatah, École secondaire de la Nouvelle-Ère
Desmond Dearham, École secondaire D'Arcy McGee
Ella Burron, École secondaire D'Arcy McGee
Vivianne Carbonneau, École secondaire du Versant
Samuëlle Cinq-Mars, École secondaire Grande-Rivière
Soulaymane Tazi, École secondaire Grande-Rivière
Ryan Thabit, Polyvalente Nicolas-Gatineau

Secrétaire

Lydia Bernier Dion, adjointe administrative – Direction exécutive (DE)

Ressources internes

Josiane Cossette, cheffe de section – Service des loisirs, des sports et du développement des communautés (SLSDC)
Roxanne Portelance, agente à la Commission jeunesse – SLSDC
Marie-Michèle Barrette, agente à la Commission jeunesse – SLSDC
Josianne Therrien, adjointe administrative – DE

Personne invitée

Arielle Minoungou, responsable stratégique en mobilisation, volet formation à Mobio-O

Autres personnes présentes

Fiona Benoit

Mike Owen Sebagenzi

ABSENCES :

Mya Vernier, École secondaire du Versant

Aisha Campeau, Polyvalente Nicolas-Gatineau

Emanuel Nabine, École secondaire Philemon Wright

Ihsan Idris Nour, Collège Saint-Alexandre

Vincent Vigneault, École secondaire de la Cité

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

Les coprésidentes souhaitent la bienvenue à tous les membres et ouvrent la séance publique à 13 h 02.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel que présenté, sans modification.

Il est proposé par Audrée Lefebvre

Appuyé par Éli Hurtubise

Et résolu que cette Commission adopte l'ordre du jour de la présente séance tel que proposé.

Adoptée

3. Dépôt et suivis du procès-verbal de la séance du 17 janvier 2026

Le procès-verbal de la séance tenue le 17 janvier 2026 est déposé en séance après avoir été acheminé aux membres.

Le mot mystère est « Grenouille ».

Les personnes gagnantes du mot-mystère sont : Louis Paré, Audrée Lefebvre, Vivianne Carbonneau, Rosalie Bureau, Morad Abdelfatah, Éli Hurtubise, Mila Drouin.

La séance publique est suspendue afin de débiter les discussions en huis clos.

Il est proposé de suspendre la séance publique afin de poursuivre en huis clos.

Proposé par Morad Abdelfatah

Appuyé par Rosalie Bureau

La séance publique reprend à 13h15.

Proposé par Louis Paré

Appuyé par Samuëlle Cinq-Mars

4. Période de questions du public

Aucune question n'est adressée à la Commission.

5. Présentation – Stratégie en transport actif destinée aux 12-17 par Mobi-O

Une présentation par Arielle Minoungou, responsable stratégique en mobilisation, volet formation à Mobio-O est effectuée. Elle présente la stratégie de transport actif et collectif destinée aux jeunes de 12 à 17 ans.

Les objectifs de cette présentation sont de :

- Présenter les activités recommandées pour mettre en place une campagne de transport actif et collectif destinée aux jeunes de 12 à 17 ans.
- Permettre aux membres de prioriser les activités jugées les plus pertinentes pour débiter la campagne.
- Identifier les écoles secondaires où il serait opportun de commencer le déploiement de ces activités.

On note une diminution de l'utilisation du transport actif et collectif chez les élèves, ce qui entraîne des enjeux de sécurité, de pollution et de santé. Une campagne visant cette clientèle est en élaboration.

Une période de questions et de commentaires suit la présentation.:

Des participants ont insisté sur le fait que la réalité varie fortement selon les secteurs et les écoles (distance, desserte, infrastructures, sentiment de sécurité).

Les interventions ont permis d'identifier plusieurs freins au transport actif et collectif :

- Sécurité : intimidation dans le transport en commun, sentiment d'insécurité en marchant ou à vélo, surtout pour certaines jeunes filles;
- infrastructures inadéquates, notamment l'hiver : déneigement, aménagements autour des écoles ;
- distance domicile-école et temps de déplacement excessif ;
- contraintes liées au transport en commun : horaires, accessibilité, cartes de transport.

Ils ont formulé plusieurs suggestions :

- privilégier des outils de sensibilisation simples et visuels : fiches plus courtes, mots-clés, graphiques clairs ;
- combiner la sensibilisation avec des défis mobilisateurs, comme cela se fait déjà au primaire, tout en les adaptant à la réalité des adolescents ;

- souligner l'intérêt pour des ateliers pratiques, par exemple en mécanique vélo ou en sécurité à vélo.

Un point important des échanges a porté sur la sécurité routière aux abords des écoles secondaires :

- suggestion de campagnes de sensibilisation continues, et non seulement en début d'année scolaire ;
- intérêt pour des outils visuels comme les radars pédagogiques et une collaboration avec le service de police;
- explications par Mobi-O du concept de marche exploratoire, permettant d'identifier les enjeux sur le terrain et de formuler des recommandations à la Ville et aux partenaires

Lors du travail en sous-groupes, plusieurs priorités ont émergé :

- programme de mentorat, où des élèves plus âgés accompagnent les plus jeunes dans l'utilisation du transport collectif ;
- encadrement et accompagnement des comités scolaires (comités verts, conseils étudiants) pour les aider à mettre en œuvre des projets concrets ;
- défis mobilisateurs avec une dimension ludique et compétitive (calcul de réduction des GES, suivi du transfert modal) ;
- formations adaptées par niveau scolaire, notamment pour planifier les déplacements et comprendre les politiques municipales en transport.

Une pause est prise à 14h30 et Félix Roy quitte la séance à 14h30. La séance reprend à 14h48.

6. Points d'information et de discussions

a) Retour sur la soirée Après-glisse du 6 et 7 février 2026

Les participants ont partagé leur appréciation de l'événement « bal de neige ». La visite des membres de la Commission Jeunesse a été bien accueillie et saluée par des applaudissements.

Plusieurs commentaires ont porté sur l'ambiance musicale sur le terrain, jugée cacophonique à cause de la présence simultanée de plusieurs sources de musique.

Samuelle Cinq-Mars quitte la séance à 15h

Céleste Prévil quitte à 15h04

Des remarques ont été faites sur le manque d'eau sur le site lors de la Coupe Husky, obligeant les participants à en acheter. Il a été précisé que ce problème était connu et que des mesures seraient prises pour l'éviter cette situation.

La composition des équipes pour les activités (équipes de 12) a été remise en question, certains trouvant que cela n'était pas adapté à toutes les activités et proposait de repenser la formule pour favoriser l'intégration.

Des retours positifs ont été exprimés sur la distribution de soupe, mais il a été noté que le temps manquait pour faire de la promotion ou discuter avec les gens.

Il a aussi été mentionné que certaines tentes étaient froides le soir, ce qui a rendu l'expérience moins agréable pour les bénévoles.

b) Rendez-vous national des jeunes élu(e)s

À titre de rappel, il est mentionné que les membres doivent compléter rapidement le sondage pour confirmer leur présence.

c) Semaine de la persévérance scolaire

Un rappel a été fait concernant la Semaine de la persévérance scolaire, qui se déroule du 16 au 20 février. Les membres sont invités à porter les rubans associés à cette initiative.

7. Présentation – Plan de travail 2026 de la Commission jeunesse

Les dossiers inscrits au plan de travail de la Commission jeunesse sont présentés. Il conserve les mêmes orientations générales que les années précédentes. Il sera toutefois arrimé avec les dossiers des autres commissions de la Ville de Gatineau.

Des membres formulent des réflexions complémentaires, notamment en lien avec:

- le besoin accru d'espaces gratuits et accessibles hors du milieu scolaire, permettant aux jeunes de se rassembler, socialiser et participer à des activités sans contrainte financière;
- l'intérêt de développer davantage de projets intergénérationnels, favorisant les liens entre les jeunes et les personnes âgées. Certaines initiatives passées (ex. projets collaboratifs avec la Commission des aînés) constituent des bases solides à poursuivre ou à élargir.

CJ-2026-02

La Commission jeunesse recommande au conseil municipal :

- d'adopter le plan de travail 2026 de la Commission jeunesse tel que présenté

Proposé par Soulaymane Tazi

Appuyé par Constance Nolet

Adopté

8. Spécial Saint-Valentin : Micro ouvert sur le thème de l'amour

Les membres ont échangé sur les différentes formes d'amour. Certains ont également pris la parole afin de lire des textes personnels ou littéraires.

Les notions d'amour et de Saint-Valentin englobent:

- l'amour de l'amitié;
- l'amour du collectif et du travail d'équipe;
- l'amour intergénérationnel et humain, basé sur l'écoute, le respect et la confiance;
- l'amour de l'engagement, soit celui de croire en la jeunesse et en sa capacité d'agir.

Des messages de reconnaissance ont été adressés aux membres de l'équipe du SLSDC, en soulignant leur disponibilité, leur écoute, leur soutien constant et leur rôle dans la valorisation des jeunes.

9. Bloc éducatif – Débat : Pour ou contre le droit de vote à 16 ans

Les membres sont divisés en équipe et présentent des arguments quant à cette question.

- Arguments contre le droit de vote à 16 ans :
 - À 16 ans, les jeunes sont encore au secondaire, influencés par leur entourage, et n'ont pas encore de diplôme. Ils manquent de maturité et d'expérience pour former une opinion indépendante.
 - La majorité des jeunes ne retient pas vraiment les notions politiques apprises à l'école, donc leur participation ne serait pas toujours avisée.
- Arguments en faveur du droit de vote à 16 ans :
 - Selon la Charte des droits et libertés, à 16 ans, les jeunes peuvent conduire, consentir à des soins médicaux et être tenus responsables légalement. Ils sont en conséquence assez matures pour voter.
 - Le droit de vote compléterait le processus d'apprentissage démocratique, car les jeunes apprennent l'histoire et la politique à l'école et pourraient appliquer ces connaissances immédiatement.

- Les jeunes sont exposés à l'information politique en temps réel à l'école, ce qui pourrait rendre leur vote plus pertinent que celui d'adultes motivés par des enjeux comme le prix du gaz.

Suite aux échanges, le groupe en faveur du droit de vote à 16 ans est déclaré gagnant du débat.

10. Parole aux représentants des écoles

Les membres vont transmettre leurs réflexions sur Messenger et un document regroupant toute l'information sera par la suite partagé.

11. Parole aux élus sur les travaux des comités et des commissions

Les élues ont partagé des informations sur les collaborations entre commissions, notamment avec la Commission des aînés, sur des projets intergénérationnels et des initiatives municipales en cours. Elles ont aussi souligné les enjeux liés à la sécurité, aux espaces publics pour les jeunes et le rôle consultatif de la Commission jeunesse dans les travaux municipaux.

12. Divers

Aucun élément d'information n'est ajouté à cette section.

13. Prochaine séance

La prochaine séance de la Commission jeunesse est prévue le 14 mars 2026.

14. Levée de la séance

Il est proposé par Vivianne Carbonneau

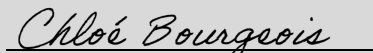
Appuyé par Ryan Thabit

Et résolu que cette Commission accepte de lever la séance publique à 16h04

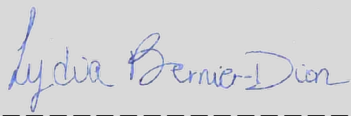
Adoptée

DISTRIBUTION :

Aux membres de la présente Commission, aux personnes-ressources,
aux membres du conseil municipal et à la greffière


COPRÉSIDENTE
CHLOÉ BOURGEOIS


COPRÉSIDENTE
ADÉLIA DEMERS


SECRÉTAIRE
LYDIA BERNIER-DION